

Charles-Gabriel **PELISSIER**
Fils de Gabriel et Anne BRISSON
Né en 1714

Métier du père : dit bourgeois de Paris à son mariage.

ET LXII 294 Le 10.09.1711 Contrat de mariage devant Charles
Veillard

Gabriel PELISSIER, fils de François PELISSIER, laboureur en Savoie, et Catherine DE REMY CECILE ses père et mère, desquels il a dit avoir le consentement, demeurant rue du Foin, paroisse St Paul, d'une part, et Anne BRISSON, majeure, étant jouissante de ses biens et droits, fille de Pierre BRISSON, cordonnier à Chalons-en-Champagne, et défunte Marguerite COMPERE, demeurant rue St Antoine, paroisse St Paul.

Ils seront communs en biens.

Anne BRISSON apporte 1200 L de dot dont 900L en deniers comptants et 300L en habits, linge et hardes à son usage. Des 1200L, un tiers entrera dans la communauté et le reste demeurera en propre à la future.

La future est douée de 800L de douaire préfix. Suivent d'autres conventions.

Les deux futurs, pour l'amitié qu'ils se portent, se font don mutuel.

Ils signent tous les deux.

Y 4522 Le 24.12.1735 Tutelle de Jérôme Dargouges

Ont comparu les parents et amis de Nicolas-François 23 ans, et **Charles PELISSIER** 21 ans, enfants mineurs de défunts Gabriel PELISSIER et Anne BRISSON.

Claude GRIBOUILLY, maître cordonnier, oncle maternel à cause de sa femme, Joseph BERTIN, marchand de vin, beau-frère, Maurice MINGOT, maître pâtissier, cousin germain maternel à cause de sa défunte femme, François BEZ, fourreur de messieurs de la faculté de théologie, cousin germain à cause de sa femme, Charles PSALMONT, bourgeois de Paris, Claude PILLON, marchand de chevaux, Gabriel RUCHON, marchand tapissier, amis, présents ou représentés qui déclarent qu'ils sont d'avis que le tuteur soit Nicolas LEFEBVRE, bourgeois de Paris.

Ordonnons que ledit Nicolas LEFEBVRE est et demeurera tuteur desdits mineurs à l'effet de régir et gouverner leur personne et biens.

Charles-Gabriel **PELISSIER**

Fils de Gabriel et Anne BRISSON

ET LXX 319 Le 12.04.1739 Ct d'apprentissage devant André-François Delaloere et Chomel

Fut présent **Charles-Gabriel PELISSIER**, majeur de vingt-cinq ans passés, fils de défunt Gabriel, frotteur à Paris, et Anne BRISSON, lequel pour faire son profit et avantage, se met en apprentissage pour trois années avec Charles LASUS, maître patenôtrier, demeurant rue Montmartre, paroisse St Eustache. Il demeurera chez son maître et y sera entretenu et chauffé. 200 L pour les trois années et ledit LASUS dit avoir reçu 100 L. Les 100 autres livres seront données dans dix-huit mois. Pour cela l'apprenti s'oblige de payer et hypothèque tous ses biens. Le contrat est signé sous les témoignages de trois patenôtriers.

Charles-Gabriel signe C G PELICIER

Charles-Gabriel n'a pas terminé son apprentissage vu sa date d'arrivée en Nouvelle-France.